

**P**our effectuer ce stage, il est nécessaire au préalable d'avoir participé à la Formation Syndicale Générale de Niveau 1, ou la formation Participer à la vie de la CGT.

Ce stage « spécifique » s'adresse aux élus titulaires du Comité Social et Economique et est soumis à l'acceptation du devis envoyé au trésorier du CSE et cosigné par le trésorier et le secrétaire.

En parallèle, votre demande d'absence est à envoyer à l'employeur au plus tôt (délai légal 30 jours avant le début du stage).

### Stage CSE – Prise de mandat 26 au 30 septembre 2022

Vos demandes d'absences sont à déposer au plus tôt auprès de vos employeurs.  
(le délai étant de 30 jours)

Syndicat CGT : .....  
NOM : ..... PRENOM : .....  
Adresse personnelle : .....  
.....  
Téléphone : ..... Email : .....

Nom et adresse du CSE : .....  
.....  
Téléphone : .....

#### Formations syndicales suivies :

Niveau 1 : oui non si oui année .....  
Participer à la vie de la CGT : oui non si oui année .....  
Niveau 2 - 1<sup>ère</sup> partie : oui non si oui année .....  
Niveau 2 – 2<sup>ème</sup> partie : oui non si oui année .....  
A.T.M.P : oui non si oui année .....  
Autres formations syndicales : .....

#### Formations syndicales liées aux mandats :

CSE : oui non si oui année .....  
CSSCT : oui non si oui année .....  
PRUDIS : oui non si oui année .....  
Conseillers salariés : oui non si oui année .....  
Autres formations : .....

**Un devis sera envoyé au secrétaire et trésorier du CSE par l'Union Départementale CGT dès confirmation de votre stage par l'employeur.**

A renvoyer à Manuela  
Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire  
Secteur Formation Syndicale  
BP 60425  
37174 CHAMBRAY LES TOURS CEDEX – Tél : 02.47.38.89.38  
[ud37@cgt.fr](mailto:ud37@cgt.fr) - <http://www.ud37.cgt.fr/>

**La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires**